

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 décembre 2017
CO 155 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DÉCOTÉ et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, André PROST, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAX, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Philippe RIOU, Sylvain BENETRUY, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND (Départ 21h50 – Approbation de l'organigramme des services communautaires), Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Gilles BEDER (Vice-Président) à Michel FRANCONY (Président), Sylvie REGALDI à Bernard AMIENS, Philippe BRUNIAUX à Jean-Jacques COURT, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, Claire LUCAS VERNUS à Jacques GUILLOT, Denis MOREL à Thierry GUINCHARD, Valérie PAQUIEZ à Pierre GUINCHARD, Bernard BRUNEL à Jean-François CETRE, Raphaël GAGNEUR à René GUINERET, Colette GIRARD à Véronique LAMBERT, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Sébastien JACQUES à Dominique BONNET, soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Assistait à titre consultatif : Eric PICHEGRU, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 72
Votants : 84

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Roland BERTHELIER, Daniel DURET, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Frédéric CHOULET, Anne CHARLET, Henri DORBON, Michel BONTEMPS.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Gérard BOUDIER, Nelly BUYS, Lucie DODANE, Jean BOYER.

Secrétaire de séance : Monsieur Florent GAILLARD

Convocation faite le : 8 décembre 2017

Objet : Mise en place de permanences Espace Info Energie par l'AJENA sur la période 2018 -2020.

VU la délibération prise par le Conseil Communautaire, lors de la séance du 23 mai 2017 (CO 064 DE), validant l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie (PCAET) sur le territoire de la Communauté de Communes ;

VU la note de synthèse n°9/19.12.2017, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT ;

VU l'avis favorable de la Commission Environnement, en séance du 27 novembre 2017 ;

ENTENDU que, dans le cadre du PCAET de la Communauté de Communes, des permanences Espaces Info Energie ont été menées avec succès en 2017 sur les trois bourgs centres ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Yves DECOTE, Vice-Président en charge de l'Environnement et de l'Energie notamment ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 décembre 2017
CO 155 DE (SUITE)

Objet : Mise en place de permanences Espace Info Energie par l'AJENA sur la période 2018 -2020.

CONSIDERANT que la Communauté de Communes souhaite continuer cette expérimentation qui s'est montrée positive en apportant un service personnalisé à la population ;

VU la proposition de mise en place des permanences AJENA sur les trois bourgs centre pour la période 2018-2020 ainsi que 10 permanences optionnelles afin de laisser la possibilité aux communes qui le souhaitent d'organiser une permanence délocalisée dans leurs locaux ;

ENTENDU que les permanences non réalisées ne seront pas facturées ;

VU le plan de financement proposé :

- 30 permanences par an	7 400€
- 10 permanences optionnelles*.....	2 370€
- Impression flyer pour communication (par an).....	250€
- Adhésion à l'association	150€
Total par an :	10 170€
Total sur 3 ans (2018-2019-2020) :	30 510€
Subvention LEADER :	80%
(sous réserve d'acceptation)	

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

Après avoir constaté que Monsieur Jean-Louis DUFOUR ne participe pas au vote en sa qualité de personne intéressée,

A l'unanimité des votants,

1 / VALIDE la mise en place des permanences AJENA sur les trois bourgs centre pour la période 2018-2020 ;

2 / VALIDE la mise en place de 10 permanences AJENA délocalisées et optionnelles dans les communes volontaires pour la période 2018-2020 ;

3 / SOLLICITE les subventions conformément au plan de financement ;

4 / DONNE pouvoir au Président pour signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

Pour le Président empêché,
le Vice-Président

